Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 022-212200687-20260907-2026_57-DE

Côtes d'Armor	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de Grâce-Uzel
	SÉANCE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation : 1ER/09/2026
Date d'affichage : 1er/09/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Ayant pris part à la délibération : 11

L'an deux mil vingt-six le sept du mois de septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Grâce-Uzel légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HINDRÉ.

Étaient présents : M. François HINDRÉ, Mme Anaïk LUCAS, M. Yohann LE COUÉDIC, Mme Angélique DAVID, M. Miguel PINÇON, M. Jean-Marc VIDELOT, Mme Jocelyne FRAVAL, M. Mickaël LE MERCIER, Mme Stéphanie LE MÉE, Mme Kathleen BOUVET, M. Damien MANGONNEAUX.

Stéphanie LE MÉE a été désignée comme secrétaire de séance

2026-57 CHOIX PRESTATAIRE POUR LA TÉLÉSURVEILLANCE DU « PONT HERVÉ »

Lors du Conseil Municipal du 8 Juillet dernier, il a été décidé de mettre un place un système de vidéosurveillance au « Pont Hervé ».

Différentes propositions ont été étudiées par la commission bâtiment.

L'entreprise retenue est Nexecur Protection (Groupe Crédit Agricole) pour un montant de 117.50 € HT/mois avec 6 mois offerts ainsi que les frais de raccordements.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location.

Pour extrait conforme

Le Maire,
M. François HINDRÉ,

La Secrétaire,
Stéphanie LE MÉE,